

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 62 (1974)

Heft: 10

Artikel: Partnerschaft

Autor: Mouche

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-273866>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

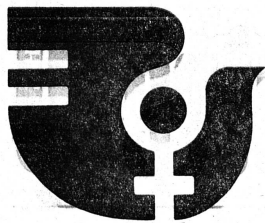
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Nouvelles du Congrès

PRÉLUDE À
L'ANNÉE DE LA FEMME

La Communauté de travail « La Suisse et l'année internationale de la femme » a réuni la presse le 11 septembre, à Berne, pour l'informer de ses projets. Comme on le sait, 1975 a été proclamé « Année internationale de la femme » par l'ONU afin d'attirer l'attention du monde entier sur la condition féminine. Dans bien des pays, ce sera l'occasion pour les associations féminines de se manifester.

En Suisse, la Communauté de travail actuelle et de la nécessité d'y réorganiser un congrès sous le signe de la collaboration dans l'égalité. Il aura lieu les 17, 18 et 19 janvier 1975, à Berne. Ses buts sont, d'une part, de renseigner le public sur la situation actuelle de la femme en Suisse, d'autre part, de trouver le moyen d'éliminer les difficultés auxquelles la femme se heurte dans tous les domaines : famille, travail, vie publique.

Un vaste choix sera offert aux participants. Parmi les activités principales, relevons une séance destinée à

mieux prendre conscience de la situation actuelle et de la nécessité d'y remédier. Les problèmes de la femme seule, avec ou sans charge de famille, le troisième âge, l'éducation, l'instruction, la formation professionnelle, les assurances sociales sont des sujets glanés au hasard dans un programme aussi riche que stimulant. Tous les sujets, qu'ils soient traités sous la forme d'exposés, de films, de démonstrations, de sketches ou d'expositions, feront l'objet d'une discussion où les questions, les critiques, les commentaires des participants seront les bienvenus.

Si l'année de la femme débute en Suisse par un congrès, elle se poursuivra par une multitude d'activités locales. La Communauté de travail espère que l'intérêt suscité trouvera un écho dans le pays entier et se manifestera par des réalisations pratiques dont le sens et le but sont d'adapter la situation de la femme suisse aux conditions de vie actuelles et de lui permettre d'accéder au statut de partenaire.

Comparaison entre deux enquêtes: «Où le bât blesse-t-il?»
et «La situation sociale de la femme en Suisse (Unesco)»

La presse a suffisamment parlé du rapport dit de l'UNESCO pour qu'il ne soit pas nécessaire de le présenter ici. On se rappelle qu'il s'agit d'une analyse sociologique de la situation de la femme vue à travers son comportement dans 4 milieux socioéconomiques différents : les zones rurales des cantons développés et sous-développés, les petites et les grandes villes. Le but de ce rapport était de discerner les causes de la situation de discrimination dont la femme est encore l'objet en Suisse ; il les a localisées dans les traditions familiales héritées du passé et qui nous gouvernent encore.

Les objectifs du rapport de l'UNESCO et de l'enquête étudiée par Publistat sont différents, de même que leurs méthodes. Les renseignements qu'ils apportent se complètent, et l'un de ces rapports ne saurait remplacer l'autre. Chacun éclaire la situation de la femme d'une façon différente, et l'on peut faire entre eux des recoupements intéressants.

En tant que non-sociologue, il m'est difficile de les comparer. Mais en tant que lectrice attentive de l'un et de l'autre, j'ai l'impression que celui de Publistat décrit la situation des femmes telle que celles-ci la ressentent, tandis que l'autre en donne une image plus réaliste et dans l'ensemble moins optimiste.

Prenons un exemple : Selon un résultat que M. Hintermann lui-même qualifie d'étonnant, 90 % des femmes disent ne pas faire de différence dans l'éducation de leurs fils ou de leurs filles. Seule une minorité de 10 % met plus de poids pour les garçons sur les notions s'affirmer, s'imposer, pour les filles sur s'adapter, faire des concessions. L'enquête de l'UNESCO a formulé sa question de façon à atteindre plus d'objectivité, et de façon plus nuancée, en la faisant porter sur un certain nombre de qualités précises. Dans l'ensemble, les visées éducatives des parents sont nettement différenciées selon qu'il s'agit de leurs fils ou de leurs filles.

On a en outre soumis à l'appréciation des personnes interrogées l'affirmation suivante : « les garçons et les filles sont destinés à accomplir plus tard des tâches différentes, ils doivent être élevés différemment. »

Chez les femmes célibataires, donc relativement jeunes, 50 et 53 % dans les cantons sous-développés (zones rurales et villes) ont trouvé cette affir-

mation juste, contre 24 % dans les grandes villes ; chez les femmes mariées, les proportions ont été de 38 et 39 % dans les cantons sous-développés contre 29 % dans les villes ; 8 % des femmes mariées dans les campagnes de cantons sous-développés ont trouvé l'affirmation fautive, contre 34 % dans les grandes villes. Entre ces %, les réponses ont varié de « plus ou moins juste à plus ou moins fautive ». Les variations entre les milieux chez les hommes sont moins grandes, mais vont dans le même sens, avec 36 % de oui et 13 % de non en moyenne.

Cette socialisation différente des garçons et des filles a de lourdes conséquences pour les choix futurs : éducation, carrière, plan de vie. Elle contribue à ancrer chez les filles l'idée qu'une vie de famille heureuse et des enfants suffiront à remplir leur existence. Elles seront satisfaites dans la mesure où cette existence correspondra à l'éducation qu'elles ont reçue dans leur famille.

Ménagères satisfaites ?

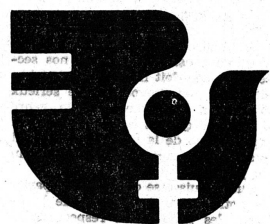
On peut encore sur ce dernier point comparer les deux enquêtes. 39 % des femmes du groupe-contrôle de Publistat (moyenne suisse) ont pu être classées comme « ménagères satisfaites », mais seulement 23 à 26 % de celles qui ont répondu d'elles-mêmes à l'enquête et qui, comme l'a révélé M. Hintermann, ont une formation et un engagement social supérieurs à la moyenne. Pour le rapport de l'UNES-

CO, on a demandé aux femmes si elles pensaient que le fait d'avoir une vie de famille heureuse et des enfants devait ou non empêcher les femmes d'avoir aussi une vie à elles. 68 à 72 % des femmes des zones rurales, 56 % de celles des petites villes et 43 % de celles des grandes villes peuvent, d'après leur réponse à cette question, être classées comme « ménagères satisfaites ». La proportion de celles qui estiment que les femmes ont aussi droit à une vie personnelle va de 24 à 29 % dans les zones rurales à 37 et 53 % dans les villes.

La comparaison entre les deux rapports confirme l'impression que donne la lecture du test de Publistat : beaucoup de femmes n'ont pas conscience de la situation réelle, telle que la montre une analyse plus serrée.

Lorsque la réalité est examinée en fonction des milieux socio-économiques, il apparaît des différences plus grandes qu'entre les régions linguistiques du pays. Cela est important pour la situation des femmes, car elles sont d'autant plus désavantagées par rapport aux hommes que le milieu est plus défavorisé. L'ensemble des résultats de ces deux enquêtes montre que, si l'on veut obtenir une véritable amélioration de la situation des femmes, il y aura de grands efforts à faire auprès des femmes elles-mêmes.

Perle Bugnion-Secretan



COMMUNAUTÉ DE TRAVAIL

« LA SUISSE ET L'ANNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME »

DEVENEZ MEMBRES DU CONGRÈS

Si vous désirez témoigner de votre intérêt personnel, aider les organisatrices, contribuer au succès du Congrès, inscrivez-vous comme membre individuel. La cotisation est de Fr. 50.—. Une documentation détaillée vous sera envoyée, ainsi qu'un bulletin de versement.

D'avance merci.

La présidente

Je désire devenir membre individuel de la Communauté de travail « La Suisse et l'année internationale de la femme ».

Nom _____ Prénom _____
Rue _____
No postal, lieu _____ Date _____
Signature _____
(Prière d'écrire clairement)

A renvoyer à Mme I. Engel (PR pour la Suisse romande), 8, rue de Beaumont, 1206 Genève.

PARTNERSCHAFT

Le terme de « Partnerschaft » est à la fois compris de tout le monde et proprement intraduisible ; il serait bon d'en offrir au moins une définition :

Dans le cadre familial, c'est une manière de concevoir les relations entre époux totalement opposée à celle du système patriarcal : les conjoints partenaires prennent leurs décisions ensemble et sur pied d'égalité. Les charges sont réparties selon les besoins familiaux, en tenant compte des aptitudes et des possibilités des partenaires.

Les conjoints partenaires sont capables d'établir et de maintenir un dialogue, car leur coopération exige une communication constante. L'unité ainsi créée est ressentie comme une attitude positive qui existe en soi, par et pour elle-même. De ce fait, l'ingérence extérieure perd beaucoup de son importance.

Mouche

Programme du Congrès, Berne 17-19 janvier 1974

Il est bien entendu que les femmes comprenant l'allemand pourront également participer au large choix de discussions, conférences, exposés de langue allemande.

Vendredi 17 janvier 1975

Matin

09.00

Ouverture des portes

10.00-12.00

Inauguration officielle

Ouverture en musique

Paroles de bienvenue de la Présidente de l'ARGE,

Mme Nabholz

Discours inaugural du Président du Comité de patronage,

le Conseiller fédéral H. Hürlimann

1975 — L'année internationale de la femme

par Mme Helvi Sipilä,

Secrétaire générale adjointe des Nations Unies

La Suisse et l'année de la femme

par Mme Perle Bugnion-Secretan, ancien membre

de la Commission nationale suisse pour l'UNESCO

Intermède musical

« Allegro moderato », de Marguerite Alioth

par le quatuor Fischer de Berne

« Où le bât blesse-t-il ? »

3 interviews sur la situation actuelle de la femme

dans la famille, l'emploi et la vie publique

vers 12.00

Déjeuner

14.00-17.00

Être soi-même, être partenaires

Débats auto-gérés

Animateur : Henri Hartung, socio-psychologue, Fleurier

16.30-18.30

Activités à choix

(voir aussi Activités permanentes)

La femme dans le monde du travail : égalité des chances

Exposé et discussion

La femme seule

Exposé et discussion

Heure de consultation en matière financière et économique

« Libera te » : Être soi-même, être partenaires

Spectacle et discussion

Méthodes d'animation en vue de la réalisation de la

personnalité et de la collaboration dans l'égalité

Films, jeux de rôle, etc.

Samedi 18 janvier 1975

09.00-10.00

Partenaires dans la société de demain

Conférence du Dr. Elisabeth Blunschy-Steiner,

conseiller national, Schwyz, suivie d'un groupe de discussion

(Traduction simultanée)

10.30-12.30

Activités à choix

(voir aussi Activités permanentes)

Plans de vie à long terme

Exposé en allemand, discussion en allemand et français

Les femmes et les assurances sociales

Exposé suivi de discussion

Nouvelles thérapies sexuelles

Exposé et discussion

14.00-15.00

Collaboration dans l'égalité — Fondement de la paix

par Mme Denise Binschedler,

professeur à l'Université de Genève

Groupe de discussion

Pourquoi des associations féminines ?

Groupe de discussion

15.30-18.30

Activités à choix

(voir aussi Activités permanentes)

Heure de consultation en matière financière et économique

Formation pour une meilleure qualité de la vie

Jeux de rôle et

groupe de discussion avec un animateur qualifié

Tasse de thé avec nos parlementaires

Contacts et discussion

Vers un nouveau droit de la famille

Exposé et discussion

Véronique, la vie commence à 5 h. 30

(après-midi et soir)

Pièce de théâtre et discussion

Partenaires au service de la défense nationale

Film et discussion

vers 18.30

Célébration inter-confessionnelle

organisée par les femmes protestantes, catholiques et israéliennes

Activités permanentes du vendredi et samedi

Expositions et films

Planning familial hier et aujourd'hui

Contraception - Fertilité - Sexualité

CIFERN Genève

Film, diapos, exposition, discussions

Formation ménagère

Bar à café « Point de rencontre » pour toutes vos discussions !

Heure de consultation en matière financière et économique

Partenaires au service de la défense nationale

La femme et le tiers monde

Soins aux malades à domicile

Partenaires ?

Portraits de six pionnières du féminisme

La femme dans les partis politiques

Présence de la femme dans la philatélie

40 ans d'information politique au service

des organisations féminines

L'union fait la force des femmes

Exposition et films

Association suisse des femmes universitaires, 50 ans

Bibliothèque nationale : exposition

Dimanche 19 janvier 1975

09.00-10.00

L'homme et la femme, être humains associés ?

par Mme Jeanne Hersch, professeur à l'Université de Genève

(Traduction simultanée)

10.30-12.00

Rapports et propositions des groupes de discussion

13.30-14.45

Séance de clôture

Résolutions